

L'Église presbytérienne américaine renonce au boycott contre Israël

Claire Dana Picard

jeudi 22 juin 2006 - 16:59

L'Église presbytérienne des États-Unis, d'obédience protestante calviniste, a décidé d'annuler le boycott décrété sur les sociétés investissant en Israël, et plus particulièrement en Judée-Samarie.

C'est ce qu'indique le site NRG, du quotidien Maariv, qui précise que l'appareil législatif de cette Église, comptant pas moins de 2,3 millions d'adhérents aux États-Unis, avait en effet décidé il y a deux ans de rompre tous ses liens avec les compagnies "soutenant la création d'implantations et la construction de la barrière de séparation et contribuant aux violences entre les deux camps". D'autres églises protestantes, décidant de suivre son exemple, avaient à leur tour annoncé qu'elles prohibaient tout investissement en Israël.

Le boycott devait être entériné lors de l'assemblée générale de l'Église presbytérienne, qui a lieu tous les deux ans. En outre, certains de ses membres ont exercé des pressions sur certaines compagnies, telles que Motorola ou Caterpillar, afin qu'elles cessent d'investir en Israël.

Mais à l'approche de cette assemblée générale, selon NRG, des organisations juives ont entamé leurs démarches auprès de certains membres de l'Église protestante afin d'empêcher qu'un tel boycott obtienne un statut juridique. Leur tâche s'est révélée particulièrement ardue, étant donné qu'elles ont dû affronter des militants juifs et israéliens approuvant ce boycott.

Finalement, la commission de la paix et des questions internationales de l'Église presbytérienne a adopté mercredi une résolution annulant le boycott qui a ensuite été soumise à l'assemblée générale. Celle-ci a décidé, à une large majorité (483 voix contre 28) de renoncer aux mesures contre Israël.

NRG ajoute que dans le cadre de sa nouvelle résolution, l'Église a présenté ses excuses pour les torts qu'elle avait causés et a proposé de prendre d'autres mesures "plus appropriées" en vue de soutenir les efforts de paix au Proche-Orient. Mais elle a ajouté qu'elle adressait un appel à Israël, lui demandant de cesser ses interventions dans la bande de Gaza et en Judée-Samarie. Elle a en outre dénoncé la construction de la barrière de séparation qui, selon

elle, "portait atteinte aux territoires palestiniens" et ne suivait pas le tracé de la frontière reconnue d'avant 1967.

La Ligue anti diffamation a salué cette nouvelle décision. Son directeur, Abe Foxman, a estimé qu'elle prouvait "l'importance du dialogue pour résoudre les conflits entre les religions".